Ce navire, commandé par le capitaine de frégate de Percin, est l'un des transports anciennement affectés au courrier de l'Indo-Chine.

Le *Mytho* fera escale à Alger, à Oran et à Saint-Louis du Sénégal, où il embarquera des troupes et du matériel.

Le choléra en Russie

Saint-Pétersbourg, 17 juillet. — Le nombre total des cas de choléra constatés à Rostof est de 48, treize personnes sont mortes. A Azof, il y a eu 60 cas et 18 décès.

Le meurtre du ministre Beltcheff

Vienne, 17 juillet.— Le bruit court que les accusés du meurtre du ministre Beltcheff auraient été condamnés à mort (sous réserves).

Mobilisation des services de santé de quatre corps d'armée

Paris, 17 juillet. — On annonce que du 1er au 5 août les services de santé de quatre corps d'armée seront mobilisés au camp de Sathonay, près de Lyon.

Là, sous les ordres du général baron Berge, gouverneur militaire de Lyon, 400 médecins de l'armée feront des exercices d'embarquement et de brancardiers.

Le baron Berge sera accompagné de plusieurs généraux inspecteurs.

C'est la première fois qu'a lieu en France une mobilisation de ce genre. On ignore absolument les corps d'armée qui seront désignés.

L'éruption de l'Etna

Catane, 17 juillet. — L'éruption de l'Etna est beaucoup plus forte que celle de 1886.

Heureusement les cratères adventifs sont plus éloignés des lieux habités. Quelques-uns lancent des agglomérations de métaux en fusion, qui sont projetés à plusieurs centaines de mètres en l'air et éclatent comme des bombes. Pendant la nuit cela donne l'impression d'un feu d'artifice.

Deux coulées de lave ardente tombent en cascades dans des précipices énormes et sont visibles à vingt kilomètres.

Un immense nuage de fumée noire couvre le ciel du côté du détroit de Messine jusqu'aux montagnes de la Calabre.

Les grondements souterrains, accompagnés de trépidations, continuent à se faire entendre.

On dirait des décharges d'artillerie. De nombreux touristes partent à dos d'âne pour visiter les localités dévastées. Des industriels ont organisé à leur intention des buvettes tout le long de la route. Bientôt, il faut poursuivre la route à pied entre des ruisseaux de lave qui serpentent dans les vignobles.

Catane, 17 juillet. — Les admirables jardins de Rennazzo sont détruits par la lave. Le courant de lave qui se dirige vers l'ouest a un front de 150 mètres et sa vitesse est de 15 mètres par heure.

Le courant oriental a une vitesse de six mètres. Nicotosi est envahie par les étrangers, les femmes parcourent les rues en chantant des cantiques.

Catane, 17 juillet. — L'éruption a été moins active pendant la nuit dernière; cependant les blocs projetés étaient très gros et le cratère dégageait une vapeur considérable.

Les bruits souterrains sont plus faibles. Le courant de lave a détruit plusieurs maisons à Bénatura.

Des comités de secours sont organisés.

Les maisons à bon marché à Auteuil

Paris, 17 juillet. — Le président de la République, accompagné du général Borius, secrétaire général de la présidence, et du capitaine de vaisseau Jauréguiberry, s'est rendu cet après-midi, à deux heures et demie, à Auteuil, pour visiter les maisons à bon marché de la Société des habitations ouvrières.

M. Carnot a visité, sous la direction de M. Jules Siegfried, député du Havre, ces habitations ouvrières. Il est entré dans plusieurs maisons. Rien ne permettait de croire à la République ait tenu à ce que cette visite n'eût aucun caractère officiel, les propriétaires des maisons ouvrières et les habitants d'Auteuil ont fait à M. Carnot un chaleureux accueil.

Intéressants exercices à Toulon

Toulon, 17 juillet. — On sait qu'il a été décidé, depuis l'acquisition par le département de la marine de l'île du Levant, d'effectuer là, cette année, les tirs à grande distance et les tirs de combat de la 4e brigade d'infanterie de marine, général Bourgey. Voici quelles sont les dispositions prises :

Chacun des deux régiments de la brigade enverra dans l'île, pendant huit jours, deux bataillons de 500 hommes chacun, qui se succéderont de la manière suivante : 8e régiment, 1er bataillon, départ le 25 juillet, retour le 2 août; 2e bataillon, départ le 2 août, retour le 10, 4e régiment : 1er bataillon, départ le 10 août, retour le 18 ; 2e bataillon, départ le 18, retour le 26. Ces troupes seront transportées par les remorqueurs l'*Utile* et le *Robuste*, Celles du 8e régiment embarqueront à Missiessy, à 5 h. du matin; celles du 4e régiment embarqueront à la même heure au Mourillon.

Le débarquement s'opérera à l'est de la pointe de l'Avis à 150 mètres de la plage et le va-et-vient sera assurée au moyen de deux chaloupes de la direction du port, que l'*Utile* et le *Robuste* emmèneront de Toulon à la remorque. Malgré les précautions dont on s'entourera, des accidents sont à prévoir, l'atterrissage étant dangereux, la mer étant toujours grosse et les écueils nombreux autour de l'île.

L'incident de Belfort

Belfort, 17 juillet. — Je vous ai parlé dernièrement de la raclée qu'un nommé Dubas avait administrée, à Belfort, à un agent secret allemand avec lequel il avait eu autrefois des démêlés à Mulhouse. Traduit pour ce fait en *police correctionnelle, Dubas a été acquitté par les juges* belfortains.

Le « Jupiter »

Le Havre, 17 juillet. — Le sauvetage inespéré des aéronautes a produit au Havre un immense soulagement et fait l'objet de toutes les conversations. On attend leur arrivée. Des ovations leur seront faites au Casino, où la nouvelle a été accueillie hier soir avec la joie la plus vive parmi les habitués.

L'affaire des pêcheries de Behring

Paris, 17 juillet. — Le président de la République vient de désigner comme arbitre dans l'affaire des pêcheries de Behring, M. le baron de Courcel, sénateur, ancien ambassadeur de France à Berlin.

Le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement anglais avaient formé le vœu que les arbitres fussent, autant que possible, choisis parmi les jurisconsultes connaissant la langue anglaise. En accédant à ce désir, M. Ribot a demandé qu'il fût entendu à l'avance que, suivant la tradition, tous les documents officiels concernant la procédure arbitrale, c'est-à-dire les protocoles et la sentence, seraient rédigés en français. L'Angleterre et les Etats-Unis y ont consenti en exprimant le désir que le texte officiel français fût accompagné d'une traduction anglaise, ce qui a été admis sans difficulté.

L'arbitrage aura lieu à Paris, à l'automne.

Grands incendies

Toulon, 17 juillet. — Quinze cents hectares de bois appartenant à la commune de Bagnols ont été la proie des flammes et les troncs des pins incendiés ne seront pas même bons à servir de bois de chauffage cet hiver aux habitants. Le feu est partout autour de Bagnols : les flammes, poussées par une petite brise de la mer, gagnent leur point de départ et dévorent la baie depuis Montauroux jusqu'à Callas, touchant les communes de Caillaux, de Tourrettes et de Fayence. Depuis 1830 on n'avait pas eu à déplorer un aussi grave désastre dans ces forêts. Dans la nuit est arrivé de Nice un détachement de troupes qui, sous les ordres de M. Tassy, inspecteur des forêts, creuse des tranchées, afin de préserver tout ou partie des forêts domaniales. Un autre détachement du 11e, envoyé de Draguignan, est arrivé à Fréjus à trois heures trente. M. Chadenier, préfet du Var, accompagné du procureur de la République de Draguignan, est arrivé sur les lieux.

Pendant que le sinistre battait son plein sur les confins du Var, un autre incendie se déclarait aux portes mêmes de Cannes, sur le versant sud-ouest du Pezou, s'étendant vers la Californie et les collines de Vallauris. Une colonne de fumée apparaissait dans la direction du château de Thorène et de la villa de M. Dethou, sénateur de l'Yonne. Malgré la faiblesse du vent, les flammes semblaient vouloir gagner les bois appartenant à la Société des terrains fondée par M. Dethou et par M. Gougeard, ancien ministre de la marine. On croit que les dégâts ne seront pas très graves.

Les tireurs français à Glaris

Glaris, 17 juillet. — Les tireurs français, avant de quitter le tir fédéral de Glaris, ont déposé ce matin, à huit heures, une couronne sur la tombe des soldats français morts pendant l'internement.

Les événements du Maroc

Madrid, 17 juillet. — Les journaux publient des dépêches annonçant de mauvaises nouvelles de Melilla, sur la côte marocaine. Les partisans d'Ali ont ouvert les hostilités devant Melilla contre les partisans de Maimon, à qui ils ont tué 300 hommes. Les troupes ont arrêté un groupe de fuyards sur le territoire espagnol. Le village de Frajana a été brûlé, les habitants se sont réfugiés à Melilla. La lutte continue.

Mesures prises, en Espagne, contre l'épidémie cholériforme

Hendaye, 17 juillet. — Le docteur Taboado est arrivé à Irun où il installe des machines à désinfecter pour les colis et bagages venant de France. Les voyageurs seront fumigés à partir de mardi. On craint l'établissement d'un cordon sanitaire.

La France et la Russie

Saint-Pétersbourg, 17 juillet. — Les *Novosti* partagent l'opinion exprimée par un journal de Paris, qu'il est actuellement temps pour la France et la Russie de passer de la phase des amabilités à la phase d'une solide alliance. « Mais, ajoutent les *Novosti*, ces deux pays doivent avant tout ne laisser ébranler par aucun motif leur politique d'étroite union et de confiance absolue sans laquelle aucun traité, même écrit, ne pourrait leur profiter.

La catastrophe du « Mont-Blanc » Graves révélations

Genève, 17 juillet. — Le *Journal de Vevey* donne les détails suivants, que nous reproduisons sous toutes réserves, sur les faits qui ont motivé l'arrestation du mécanicien du *Mont-Blanc*, Fornerol et du directeur de la Compagnie :

« Le mécanicien avait envoyé récemment sur l'état de la chaudière un rapport in juétant qui, sur la demande de la direction, fut échangé le lendemain contre un moins mauvais; Fornerol a fini par l'avouer, après avoir d'abord cherché à couvrir la direction, et le rapport original a été retrouvé.

» L'ingénieur de la société est propriétaire de chaudières; il avait lui-même, à plusieurs reprises, attiré l'attention de la Compagnie sur certains défauts; on lui répondait que les ingénieurs du département fédéral ayant délivré le permis de navigation, on n'avait pas à tenir compte de ses avertissements.

» La Compagnie maintenait le *Mont-Blanc* en service parce qu'elle n'avait pu avoir livraison en temps utile du *Major-Davez*.

» On était allé, paraît-il, jusqu'à masquer avec du mastic, avant l'inspection officielle, une fissure de 5 centimètres de long qui, en effet, échappa à l'inspection. »

Le jugement de Loches

Paris, 17 juillet. — A ce propos le *Gaulois* écrit :

« Décidément les juges de la Touraine ont de l'esprit ; ils n'ont pas osé acquitter, mais leur jugement souligne l'ineptie des poursuites et la défaite du gouvernement osant tourner à crime à Wilson des faits qui se passent dans toutes les élections, des démarches sans lesquelles aucun des membres du cabinet n'appartiendrait aux assemblées délibérantes et ne serait par conséquent ministre.

» Il n'y a d'ailleurs qu'un cri, même parmi les républicains les plus sincères : «On n'est pas plus bête ». Dans la circonstance, « on », c'est son excellence M. le garde des sceaux ».

De l'*Autorité* :

« Du procès de Wilson, il ne ressort aujourd'hui qu'un fait : c'est que le gouvernement a livré le gendre de feu Grévy à des juges qui n'ont pas eu la force d'aller jusqu'au bout.

» On leur demandait d'assassiner un homme, ils ne lui ont donné qu'une pichenette.

Les élections départementales

Paris, 17 juillet. — Parmi les conseillers généraux soumis au renouvellement figurent onze anciens ministres : MM. Magnin, Mazeau, Cochery, Pierre Guyot-Dessaigne, Baihaut, Sarrien, Cavaignac, Dauphin, Barbey, Jules Ferry.

Népotisme

Sous ce titre, nous lisons dans l'*Autorité* :

« Nous relevons dans les nominations de la Légion d'honneur celle de M. Pommereuil, sous-officier en retraite.

» Voilà longtemps que M. Pommereuil est en retraite et on se demande vraiment ce qui l'a distingué à la bienveillance du gouvernement.

» La clef du mystère n'est pas difficile à trouver : M. Pommereil est devenu le beau-père de M. Rouvier ! C'est en qualité de beau-père qu'on le décore, de même que M. Vignon a été comblé d'honneurs et de croix en qualité de beau-fils.

» M. Pommereuil est un heureux beau-père ! »

Les décorations

Paris, 17 juillet. — On lit dans l'*Intransigeant* :

« Il paraît qu'il y a eu du tirage au ministère de la place Beauvau, « cet endroit immonde », ainsi que le qualifiait M. Loubet lui-même, il y a quelques jours à peine.

» La liste des décorés devrait, en effet, être déjà publiée et elle ne pourra l'être avant la fin de la semaine.

» M. Loubet se serait trouvé en présence d'une énorme quantité de propositions, faites par son prédécesseur; il y a donc une véritable épuration à faire et c'est à ce travail de nettoiement qu'on procède en ce moment. »

Les « Blancs d'Espagne »

Hier, à l'Hôtel Continental, dans une salle pavoisée de drapeaux blancs, avait lieu le banquet annuel des légitimistes, nom que prennent les royalistes qui appuient la prétention que le duc de Madrid pourrait avoir au trône de France. M. le prince de Valori présidait la fête, à laquelle n'assiste plus M. Maurice d'Andigné, jusqu'alors un des chefs du parti. Le repas a été coupé de vieux chants royalistes; au dessert, le prince de Valori et M. de Jonquières ont prononcé des discours. Voici un passage de celui du prince de Valori :

« Loin de nous, a dit le prince de Valori, la pensée de combattre la République. Elle est pour nous un interrègne nécessaire. Nous lui souhaitons l'esprit de justice et de liberté : si elle veut se réclamer des libertés gallicanes, il faut qu'elle-même respecte la liberté des âmes et des consciences.

» Notre politique, messieurs, est d'être à la fois des fidèles de la royauté légitime et aussi des patriotes. Nous ne demandons à la République qu'une place sur le champ de bataille, une chaise à l'église, un banc pour respirer l'air de la liberté, mais nous applaudissons lorsqu'elle nous rend nos alliés naturels.

» Lorsque le roi de Suède, le premier, a prononcé un discours qui restera gravé dans le cœur des Français; lorsque le tsar, à Cronstadt, en serrant la France sur son cœur, lui donnait le meilleur de ses baisers, ce jour-là nous avons été pour un moment tous républicains.

» A l'heure des victoires politiques ou militaires notre drapeau n'a plus qu'une seule couleur : celle de la gloire. La première religion est d'aimer sa patrie. Dieu de son nom de père : *Patrie*, a nom la patrie. Aimons-la, aimons aussi notre roi, le chef de cette grande race qui a fait la France. Aimons cette France et ne répudiant aucune de ses gloires. La France mutilée aiguise une épée qui est à la fois un signe de paix et d'espérance. Malheur à ceux qui viendraient la déranger dans son œuvre de résurrection. »

L'incident haïtien

Paris, 17 juillet. — M. Ricard a reçu ce matin M. l'avocat général Cruppi. Il résulte de la conversation que M. le garde des sceaux a eu avec ce magistrat que les paroles attribuées à M. Cruppi dans l'affaire de Mme Reymond n'ont pas été prononcées avec la forme et dans le sens qu'on leur attribue. M. Cruppi n'a point dit à l'accusée : « Ce que vous avez fait est sauvage, nègre, haïtien. » Ces trois adjectifs ont, en réalité, été prononcés en trois phrases *distinctes et dans un tout autre sens* que celui qu'on leur a attribué.

Trois points étaient acquis au débat. Le premier, que Mme Reymond était appelée par ses amis et son mari, la petite *sauvage*; le second, que pour pénétrer dans l'appartement de la rue du Rocher, l'accusée avait fait usage *d'un billet au crayon écrit en style nègre*; le troisième, que Mme Reymond a expliqué par « les mœurs de *Haïti* » son habitude de porter un revolver et un poignard. Faisant allusion à ces faits, M. l'avocat-général a dit à peu près en ces termes :

« L'accusée explique par son trouble le billet qu'elle aurait écrit à la hâte et en « style nègre »; mais sa ferme écriture révèle au contraire, qu'elle possédait tout son sang-froid au moment où elle l'a tracé; elle explique par les « mœurs de Haïti » le poignard et le revolver qu'elle portait toujours sur elle; moi, je dis, empruntant aux amis de Mme Reymond une épithète qu'ils lui appliquaient, *que tout cela est sauvage.*»

Il résulte de tout cela et des journaux eux-mêmes dont il est facile de comparer les versions, que M. l'avocat-général Cruppi n'avait à formuler et n'a formulé, en effet, aucune appréciation sur les mœurs et les usages de la République de Haïti. Après la conversation avec M. Cruppi, M. Ricard, garde des sceaux, a aussitôt écrit à son collègue, M. Ribot, ministre des affaires étrangères, pour lui en rendre compte. M. Ribot a transmis ensuite au ministre de Haïti ces explications, après lesquelles cet incident est définitivement clos.

L'anarchiste Francis

Reims, 17 juillet. — Le bruit court ici que l'anarchiste François, dit Francis, qui, on le sait, est originaire de Reims se trouve en ce moment dans notre ville. Il aurait été reconnu par un de ses anciens camarades d'école. La police de sûreté est sur pied, mais on croit que Francis a été prévenu et qu'il se cache soigneusement.

Un mot du prince de Bismarck

Paris, 17 juillet. — Le *Figaro* rapporte un mot du prince de Bismarck dont il garantit l'authenticité : Il y a quelques jours, l'ex-chancelier recevait à Kissingen un diplomate avec lequel il avait été jadis en relations officielles. *Tyros*, le chien historique était dans la chambre : « C'est un cadeau de l'empereur, dit le prince de Bismarck; quand il me l'a donné, il était galeux; il m'a fallu le soigner pendant près d'un an. » Puis, après un silence et un soupir : « Il ne s'y connaît même pas en *chiens.* »

L'incendie de St-Jean de Terre-Neuve

St-Jean de Terre-Neuve, 17 juillet. — On a trouvé dans les ruines les cadavres carbonisés de trois femmes. On craint qu'il y en ait beaucoup d'autres. Onze mille personnes sont sans abri. Une chaleur intense se dégage encore des décombres.

Un habile escroc. — Faux chèques de 23,000 livres sterling. — Le coupable en fuite

Vienne, 17 juillet. — Il n'est bruit, à Vienne, que d'une tentative d'escroquerie dont s'est rendu coupable, hier, à la Société d'escompte de la Basse-Autriche, un jeune homme très élégant, ayant des cartes de visite au nom de Arthur Cunningham, *secretary of B. M. Embassy.*

Ce personnage s'est présenté au guichet de ladite banque pour toucher, au nom de l'ambassade d'Angleterre, le montant d'un chèque de 23,000 livres sterling. Le caissier eut heureusement des soupçons. Il pria l'étranger de repasser un peu plus tard et fit prendre dans l'intervalle des informations à l'ambassade où le soi-disant Cunningham était complètement inconnu. Etant revenu à la banque, ce dernier comprit tout de suite que l'escroquerie était découverte. Aussi s'empressa-t-il de donner un prétexte pour sortir et prendre la fuite.

Un détective se mit à le suivre avec l'intention de découvrir son domicile avant de l'arrêter, mais le détective n'avait pas compté avec l'habileté du fugitif. Celui-ci, remarquant qu'il était filé, entra dans un café. Après avoir fait le guet une vingtaine de minutes devant le café, l'agent de police se décida à y pénétrer, et alors il découvrit avec stupeur que l'escroc, qui en était un habitué, avait disparu par une porte de derrière. Jusqu'à présent, on ne sait plus rien de Cunningham, mais on suppose qu'il a pris le train pour Presbourg ou pour Budapest. Son signalement a été envoyé dans toutes les directions.

Une fabrique qui s'écroule

Budapest, 17 juillet. — La fabrique de porcelaine de Herend, en Hongrie, s'est effondrée hier subitement quelques minutes après la sortie des ouvriers. Jusqu'à présent, on n'a pas pu se rendre compte encore de la cause de cette catastrophe. Des modèles de prix et une grande quantité de marchandises ont été détruits. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

L'ambition d'une négresse. — Reçue par la reine Victoria

Londres, 17 juillet. — Une vieille négresse de Libéria (côte d'Afrique), qui avait été jadis esclave aux Etats-Unis, avait mis, pendant plusieurs années, de l'argent de côté pour se payer un voyage en Angleterre, à seule fin de voir la reine. Ce désir a été exaucé. Elle a été reçue hier par la reine, en présence de plusieurs membres de la famille royale.

BANQUET DES DAMES

Un vieil éditeur de Paris me disait, il y a une trentaine d'années, qu'on pouvait compter à Paris plus de cent cinquante réunions de chansonniers. Ce nombre s'est notablement accru, mais en changeant de caractère : beaucoup de ces *sociétés* sont devenues des *établissements*. Les premiers payaient une cotisation tandis que bon nombre de nouveaux reçoivent des émoluments. Les deux *sociétés* anciennes qui tiennent le premier rang sont la société du *Caveau* et la *Lice Chansonnière* qui donnent leur banquet le premier vendredi et le premier mercredi de chaque mois : Une fois par an le Caveau convoque ses membres au banquet des *mots donnés*, et la Lice appelle à une fête rustique ses adhérents qui s'y rendent en famille.

Voici la formule de l'invitation de cette année :

« Monsieur et cher camarade.

« Le Banquet d'Été de la Lice Chansonnière aura lieu cette année à Dugny (Seine), chez le restaurateur Lepelletier, le *Dimanche 10 Juillet* prochain.

» Les Dames y sont particulièrement conviées.

» Une voiture, dite de courses, conduira la Lice à Dugny et la ramènera à Paris. Rendez-vous rue Pierre-Lescot, au square des Innocents. Le départ s'effectuera à une heure précise de l'après-midi.

» On se mettra à table à quatre heures. Après le repas, on chantera.

» A la suite des chants, on dansera sous les tilleuls de la place d'Armes.

» *Attractions* :

» Promenade sur les rives de la Morée, jusqu'à l'endroit où cette petite folle de rivière se jette dans les bras du Croult.

» Contemplation, sur le pont du Hazeret, de la borne qui sépare le département de la Seine de celui de Seine-et-Oise.

» Vue panoramique de Garges, d'Arnouville, de St-Denis, du Bourget et des hauteurs de Belleville.

» Si vous désirez prendre une part active à cette fête, aussi joyeuse que rustique, veuillez, d'ici au 26 Juin, dernier délai, informer notre secrétaire Cros, rue de Palestro, 37, à Paris, du nombre de places que vous retenez.

« Le prix du Banquet est de six francs par personne, et donne droit au voyage, en voiture, aller et retour.

» Agréez, cher camarade, nos fraternelles salutations.

» *Le Président*, » *Le Secrétaire*,

» A. Gros. » F. Badran. »

La fête a eu lieu le 10 très nombreuse (nous étions cinquante-cinq à table en comptant les femmes et les enfants). Les grandes voitures dites de courses ont conduit la troupe joyeuse à travers la plaine des Vertus au village de Dugny, où le festin était préparé. On s'est mis à table à l'heure dite, et après un copieux repas nullement rustique, le tour des chants a commencé. Quand je vous dirai qu'il a duré jusqu'à 8 heures 1/2 et même au-delà puisqu'il a fallu allumer les lampes, je vous aurai fait savoir qu'il s'est débité un nombre très considérable de chansons et de pièces de vers. J'ai dit que nous étions près de soixante. En admettant que chacun ait chanté ou récité la sienne, jugez de la sonorité des voix et de la capacité des oreilles ! Aussi me bornerai-je à citer quelques noms d'auteurs interprètant eux-mêmes leurs œuvres : Les présidents du Caveau et de la Lice, E. Bourdelin et Badran; puis Adrien Decourceille, Imbert, Cros, Buguet, Savoye et tant d'autres que je pourrais nommer, mais qui, avec plus ou moins de talent, ne font pas de les chanter, leur unique occupation. Je ne puis non plus citer leurs manuscrits, cela n'en finirait pas, et puis je n'ai pas pu les saisir au vol. La plupart n'étant pas encore publiés, il m'eût été bien difficile de les collectionner. Cela viendra peut-être.

Aujourd'hui, je ne puis citer que quelques couplets de la chanson de circonstance que j'ai faite sur l'air de *Bouton de rose* :

Banquet des dames !
Combien ce nom offre d'appas
A ceux qui possèdent des femmes
Et même à ceux qui n'en ont pas :
Banquet des Dames !
C'est une noce !
Ces chansonniers retentissants
Ont pris leurs places en carrosse
Dans le square des Innocents :
C'est une noce !

Repas rustique !
Nous avions l'omelette au lard,
Bœuf aux choux, lapin... mais, bernique !
C'est un festin de Balthazar :
Repas rustique !
Il faut qu'on mange !
Le corps est un outil vivant ;
Pourvu que rien ne le dérange,
Il doit travailler très souvent :
Il faut qu'on mange !
Il faut qu'on boive ! etc.
Il faut qu'on chante ! etc.
Il faut qu'on danse ! etc.
Il faut qu'on rentre ! etc.

Je m'arrête là. Je crois en avoir dit assez, et puis j'ai quelques raisons pour être discret.

La soirée s'est terminée par un feu d'artifice qui a émerveillé les indigènes de Dugny.

A l'an prochain, dans un autre village.

G. Nadaud.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

A Roubaix, par suite du retard apporté par le Sénat à voter la loi sur les cantons de Roubaix et afin de respecter les délais de convocation, les élections dans ces cantons auront lieu le 7 août au lieu du 31 juillet.

Les socialistes, assure-t-on, présenteront des candidats pour les trois sièges au conseil général et pour les trois sièges au conseil d'arrondissement.

***

L'*Echo* annonce que M. Emile Moreau renonce définitivement à son mandat de conseiller général.

***

Le *Progrès du Nord* apporte, dans son dernier numéro, la liste des candidats opportunistes au conseil général dans les cantons de Lille.

Pour le canton Nord, c'est, ainsi que nous le faisions prévoir, M. Rigaut, bien connu à Fives; pour le canton Ouest, le candidat est M. Porion, maire de Srint-André. M. Ovigneur a été maintenu dans le canton Centre; enfin, dans le canton Sud, à défaut de M. Gavelle, qui veut se donner tout entier aux travaux de la ville, on a choisi M. Grandel, conseiller d'arrondissement.

***

Dans le canton de Douai-Nord, on annonce la candidature opportuniste de M. Merlin, adjoint au maire de Douai.

Pareillement, le candidat opportuniste dans le canton d'Arleux sera M. Drocourt, maire d'Arleux.

LA CATASTROPHE
DE SAINT-GERVAIS
MM. Vinchon et Harinkouck

DÉCOUVERTE DU CORPS DE M. ERNEST VINCHON

Nous exprimions hier la crainte, que les apparences semblaient transformer en triste réalité, de voir rester sans résultat les recherches faites pour retrouver le corps de M. Ernest Vinchon et nous déplorions la privation pour sa famille si douloureusement éprouvée de cette suprême espérance : ramener au pays natal et inhumer terre bénite le parent que la mort lui a ravi d'une façon si cruelle et si imprévue.

Cette dernière consolation ne lui sera pas refusée. Au moment où tout semblait désespéré, M. Alexandre Vinchon et M. Desrousseaux ont reconnu parmi les photographies des personnes déjà inhumées celle du frère qu'ils avaient vainement cherché parmi les morts exposés dans divers locaux.

Ils se sont aussitôt transportés à Passy à quatre kilomètres de Saint-Gervais, où avait eu lieu l'inhumation, et ayant obtenu que le corps fût exhumé, ils ont parfaitement reconnu M. Ernest Vinchon, dont les traits, comme ceux de son père, n'avaient point été altérés.

Un télégramme arrivé dimanche dans l'après-midi a informé la famille de ce résultat inattendu et annonce en même temps que les précieux restes mortels de MM. Vinchon père et fils devaient partir dimanche soir de la gare de Cluses. Ils arriveront par conséquent à Roubaix lundi soir ou mardi matin. Les funérailles auront lieu jeudi.

ARRIVÉE A ROUBAIX DU CORPS DE M. HARINKOUCK

Le cercueil contenant le corps de M. Harinkouck était attendu à Roubaix par le train de 2 h. 27. Il n'est arrivé que par celui de 5 h. 27.

Les trois fils du regretté défunt, avec quelques amis de la famille, ont assisté à l'ouverture du fourgon qui le contenait. M. Barroyer, commissaire central, était présent et a rempli les formalités requises en pareil cas.

Le cercueil a été placé dans un corbillard fermé et le cortège est sorti de la gare en traversant une foule silencieuse et sympathique qui s'est respectueusement inclinée. Il s'est dirigé vers la demeure de M. Harinkouck par les rues de la Gare, de l'Hermitage, Notre-Dame, la place Notre-Dame et les rues des Lignes et de la Fosse-aux-Chênes.

Le cercueil a été déposé dans le vestibule de la maison d'habitation transformé en chapelle ardente, en attendant les funérailles qui ont eu lieu aujourd'hui lundi, à 10 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, et dont nous rendons compte plus loin.

LES VICTIMES D'ARMENTIÈRES

Un nouveau télégramme envoyé samedi soir à Armentières par M. Dutilleul et daté de Sallanches, annonce la découverte du corps, déjà inhumé à Magland, de M. Paul Brasme.

Le corps de M. Emile Cara a été retrouvé dans la plaine, dans un fort bon état de conservation; M. Jules Dufour était déjà inhumé à Passy.

Saint-Gervais, 17 juillet. — Le cadavre de M. Edouard Dufour, 24 ans, d'Armentières, a été reconnu hier soir. Celui de M. Emile Dufour, 23 ans, d'Armentières également, vient d'être reconnu aussi, d'après une photographie, paraît-il.

Aussitôt que les dépouilles mortelles de ces infortunés jeunes gens seront ramenées à Armentières, des funérailles collectives auront lieu à l'église Saint-Waast. Le Conseil municipal y assistera ainsi que toutes les sociétés d'Armentières.

UN FRÈRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Parmi les victimes

Lyon, 17 juillet. — Des frères de la Doctrine chrétienne de l'institution de Caluire, près de Lyon, viennent de partir pour Saint-Gervais; ils sont désignés pour rechercher le corps du frère Raphaëlis, sous-directeur de l'institution générale des frères de Paris, rue Oudinot, 17. Le frère Raphaëlis était depuis trois jours en traitement à Saint-Gervais, lorsque la catastrophe se produisit; il était fort connu à Lyon, où il dirigea longtemps la succursale des frères de Caluire.

Les recherches continuent

Saint-Gervais, 17 juillet. — Plusieurs personnes sont ici fort inquiètes et en quête de membres de leur famille dont ils sont sans nouvelles et qu'ils supposent venus à Saint-Gervais. Au nombre de ces personnes se trouve M. Wildhagen, représentant de la Compagnie internationale des wagons-lits. M. Wildhagen cherche sa femme et sa fille âgée de 18 ans; il est extrêmement difficile de savoir, malgré l'enquête approfondie à laquelle on se livre, si ces deux dames, qui sont blondes et fort jolies toutes deux, sont venues à Saint-Gervais. On sait seulement qu'elles ont passé à Sallanches assez tard avant la catastrophe; depuis lors, M. Wildhagen a perdu leurs traces.

Le nombre des personnes dont on est sans nouvelles et qu'on suppose avoir succombé dans la catastrophe, augmente chaque jour. Il est tout à fait impossible de s'y reconnaître. Des dépêches arrivent à chaque instant demandant des renseignements sur un tel ou une telle. Il faut se borner à prendre note de ces noms nouveaux et attendre les événements. Toutefois, je dois mentionner que le fils de M. Ernest Schuber, industriel de Berlin, croit reconnaître dans la photographie d'un cadavre le baron de Zedlitz, ami de son père. Le nombre de victimes constatées actuellement est de 112.

Une information inexacte

Quelques journaux avaient prétendu que le garde des forêts Gerberon avait conçu un projet qui, exécuté, aurait empêché la catastrophe de Saint-Gervais et que l'administration s'était refusée à étudier. Cette information est inexacte. Voici, au reste, la dépêche que le ministre de l'agriculture a reçue à ce sujet du conservateur des forêts de Chambéry :

« *Conservateur forêts Chambery, à ministre agriculture* :

» J'affirme après avoir vu les lieux qu'il n'était pas possible de prévoir l'affreuse catastrophe qui a emporté les bains de Saint-Gervais. Le garde Gerberon n'a pas tenu le langage que lui prêtent les journaux. Rien n'a été proposé et rien ne pouvait être proposé pour les ruisseaux de Bonnay et de Bionnassay dans la série de St-Gervais, périmètre de l'Arvo.

» J'ai prescrit étude pour torrent Bionnassay formé par la catastrophe du 12 juillet, rupture moraine latérale droite glacier Bionnassay.»

Nouveaux noms

Saint-Gervais, 17 juillet. — On a de nouveaux noms à ajouter à ceux des baigneurs supposés disparus le soir de la catastrophe du 11 au 12 : Mlle Wissmann et M. Emile de Jamgheim. Enfin on réclame un cadavre du nom de parmen, dont on ne connaît que la cuisse amputée une jambe dans la plaine du Fayet. Actuellement le nombre des cadavres reconnus est de 109.

La pluie tombe à torrents, les travaux de recherches qui deviennent toujours plus urgents sont interrompus.

Saint-Gervais, 17 juillet. — On a retrouvé deux nouveaux corps au Fayet : ceux de M. Eugène Payraud et de la femme Prévost.

Le commandant du 1er bataillon du 30e de ligne, M. Tignot, est arrivé à midi. Il s'est rendu avec les officiers à Bionnay pour inspecter les travaux. Il a décidé que les troupes prendraient leurs quartiers à St-Gervais, la solidité des bâtiments du Fayet n'étant pas démontrée.

Le volume des eaux venant de Bionnassay a triplé depuis hier soir. La passerelle établie par l'administration menace d'être emportée.

***

Saint-Gervais, 16 juillet. — Le temps s'est remis au beau. Demain on reprendra activement les travaux à Bionnay, mais on ne peut songer à explorer sérieusement toute la plaine du Fayet.

Le corps de M. Chotard, chef de comptabilité de la Société des Mines Algériennes, a été reconnu aujourd'hui par ses neveux.

Le nombre des corps actuellement retrouvés est de 120; il en manque encore une vingtaine.

Les corps des six jeunes gens d'Armentières partiront demain par le premier train de Sallanches pour Lille où ils seront rendus à leurs familles.

CHRONIQUE LOCALE
ROUBAIX

Les Funérailles de M. Amand Harinkouck

On a célébré lundi matin, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, au milieu d'une affluence extraordinaire, les funérailles de M. Amand Harinkouck, chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil supérieur de l'Ecole nationale des Arts industriels, vice-président de la fédération de tir du Nord, ancien conseiller municipal, si malheureusement emporté par la terrible catastrophe qui éternisera désormais, par ses souvenirs lugubres, le nom de la station thermale de Saint-Gervais.

Cette solennité a emprunté un caractère particulièrement émouvant et grandiose, tant par l'épouvantable circonstance qui a coûté la vie au défunt que par la place qu'il occupait dans le monde industriel.

Dès dix heures, une foule énorme encombre les abords de la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, et reflue jusqu'à la rue du Fontenoy. La maison mortuaire a reçu une ornementation de deuil. Le cercueil de M. Harinkouck repose dans une chapelle ardente, éblouissante de lumières. Dans la cour intérieure de l'habitation, nous remarquons toutes les notabilités industrielles de Lille, Roubaix et Tourcoing.

A dix heures un quart, arrive un nombreux clergé qu'accompagne M. Evrard, doyen de Notre-Dame. Celui-ci procède à la levée du corps, et le cortège se met en marche dans l'ordre suivant :

La croix et les acolytes;

Le clergé;

M. Bernard, chevalier de la Légion d'honneur, portant sur un coussin, — et voilée de deuil — la décoration de M. Amand Harinkouck;

Le corbillard, qui disparaît littéralement sous un amoncellement de couronnes — la plupart sans inscription — toutes plus belles les unes que les autres; citons entr'autres celle des « employés et ouvriers à leur regretté patron », de dimensions colossales et réellement splendide, celle des Carabiniers bruxellois réunis, celle de la Fédération des sociétés de tir du Nord, celle des Carabiniers roubaisiens, celle de la société de gymnastique « La Roubaisienne » portée par deux jeunes gymnastes, etc.; cette dernière couronne avait été offerte à M. Harinkouck, qui fut président de la huitième fête régionale de gymnastique; elle eut lieu on le sait, à Roubaix, et, pendant six mois, M. Harinkouck se dévoua à son organisation;

Des délégations de sociétés de tir : MM. Frère, de Tourcoing, secrétaire de la Fédération de Tir du Nord ; Dervaux, de Tourcoing, ancien membre des carabiniers, que M. Harinkouck se plaisait à appeler « son jeune ami » ; A. Wibaux, Catteau, Th. Scamps, Jean Philippe, tous anciens carabiniers roubaisiens : M. Mulliez, président de la Lilloise, société de Tir de Lille ; M. Cornu, président de l'Ecole de Tir des pompiers de Lille; M. Valcke, de Bruxelles, chevalier de l'Ordre de Léopold, secrétaire de la commission du Tir National de Bruxelles, et M. Desmaret, membre de ladite commission ; M. Pètre, représentant les chasseurs de Wellin-Lomprez (Luxembourg) dont M. Harinkouck était le président d'honneur ;

Une délégation du conseil supérieur de l'Ecole nationale des Arts Industriels : MM. Julien Lagache, vice-président; Carlos Delattre, ancien vice-président; Verlais, administrateur de l'Ecole ; J.-B. Meillassoux, Ad. Prouvost, Riche, Ed. Dupire, membres du conseil supérieur; le corps enseignant et le personnel de l'Ecole.

La famille, que suit une foule immense, où nous remarquons